

Image not found or type unknown



Période de professionnalisation

Par **Lolota85**, le **26/06/2012 à 12:38**

Bonjour,rnrnJe suis en CDI depuis 2009 et je viens de démarrer une période de professionnalisation de 16 mois (fin prévue en décembre 2013),financée par un OPCA.rnJe suis en charge de la comptabilité de la société, nous subissons de plein fouet la crise et vu l'état des finances, je doute que l'entreprise ne perdure.rnDans le cadre d'un licenciement économique, puis-je poursuivre ce contrat de professionnalisation ? Si oui, combien de temps ?rnMerci de votre réponse,rnCordialement.